

Règlement du vide-grenier

1) Le vide-grenier est ouvert aux particuliers et aux professionnels de la brocante. Les particuliers ne sont autorisés à vendre que des objets personnels et à participer au maximum à 2 « ventes au déballage » par année civile. Les professionnels ne sont autorisés à vendre que des objets d'occasion.

2) Tarif des emplacements: 7 euros par emplacement de 2m linéaires. Il est possible de louer plusieurs emplacements contigus. La réservation est obligatoire.

3) La vente se situe en plein air sur le parking Pierre Loué à Venansault (à proximité des plans d'eau). **Les emplacements de vente seront attribués sur réservation préalable.** L'installation pourra s'y faire à partir de 6h30.

4) La circulation des véhicules sur la zone de vente ne sera autorisée que pour le déballage (avant 9h) ainsi que pour le rangement (après 18h). **Les véhicules des vendeurs pourront être, sur demande expresse à l'inscription, stationnés sur le stand et uniquement si l'emplacement le permet, avec un minimum de 6 ml (les emplacements avec véhicule sont situés sur l'herbe).**

5) Avant de s'installer les participants devront obligatoirement retirer leur coupon d'emplacement à l'accueil.

6) Les organisateurs ne fournissent aucun matériel pour exposer (tables, chaises, tréteaux)

7) Sont exclus de la vente les objets neufs, les armes, les denrées alimentaires ainsi que tous les animaux vivants ou empaillés.

8) Toute réservation effectuée par courrier sans le chèque de règlement ne sera pas prise en compte.

9) Les organisateurs ne procéderont à aucun remboursement, même en cas d'intempéries.

10) Les participants s'engagent à renoncer à tout recours contre les organisateurs en cas de vol, détérioration, dommages matériels causés à leur rencontre entre leur arrivée et leur départ.

11) L'inscription au vide-grenier implique le respect de ce règlement.

Bulletin d'inscription (à renvoyer avant le 6 juin 2020)

à

Mr Alain THIBAUD, 36 rue des lilas 85190 VENANSULT

Nom:.....Prénom:.....

Adresse:.....
.....

Téléphone:.....

Carte d'identité N°:.....

Délivrée le:.....à/par:.....

Je suis : ☐ Particulier

☐ Professionnel (joindre une copie de la carte professionnelle ou de l'extrait K bis)

Nombre d'**emplacements*** réservés :.....x 7€ =€
(*Chaque emplacement est de 2m linéaires)

☐ Avec véhicule** (si minimum 6m linéaires réservés)

Préciser le type de véhicule : ☐voiture ☐fourgon

** (Les emplacements avec véhicule sont situés sur l'herbe)

Joindre un chèque à l'ordre du Comité de Jumelage de Venansault.

-(Pour les particuliers): Je déclare sur l'honneur ne pas être commerçant, ne vendre que des objets personnels et d'occasion et ne pas participer à plus de 2 manifestations de même nature au cours de l'année civile.

-(Pour Tous): Je certifie avoir pris connaissance du règlement du vide grenier et m'engage à le respecter.

Date:.....Signature:.....

VENANSAULT

Vide-grenier

Ouvert aux particuliers et professionnels

Dimanche

14 juin 2020

De 9h à 18h

Parking Pierre Loué

(à proximité des plans d'eau.

Direction Les Clouzeaux)



Restauration, bar sur Place,

Renseignements: ☎ 02 51 07 35 43 ou ☎ 02 51 07 30 66

Organisé par le Comité de jumelage de Venansault